

A&A GLOBAL

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 200 Euros

Siège social : 1 rue des frères rousses, 95780 La Roche-Guyon

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SAS A&A GLOBAL (SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION)

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 septembre
A 16 heures,

Les soussignées :

- Madame **CHIRON Anaïs**, demeurant 1 rue frères rousses, 95780 La Roche-Guyon, née le 24 juillet 1987 à Melun (Seine-et-Marne), de nationalité française,
- Monsieur **HASSANEIN Ahmed**, demeurant 5 rue des charmilles, 95610 Eragny, né le 21 septembre 1981 à Alexandrie (Egypte), de nationalité française,

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société par Actions Simplifiée **A&A GLOBAL** pour désigner le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I. NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés nomment en qualité de président de la Société :

Monsieur HASSANEIN Ahmed, demeurant 5 rue des charmilles, 95610 Eragny, né le 21 septembre 1981 à Alexandrie (Egypte), de nationalité française, pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur HASSANEIN Ahmed accepte les fonctions qui viennent de lui être attribuées et déclare n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II. POUVOIRS DU PRESIDENT

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

III. REMUNERATION DU PRESIDENT

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Fait à La Roche-Guyon
Le 19 septembre 2024

Monsieur HASSANEIN Ahmed

